

ANNONCE LEGALE

Aux termes des statuts et d'une déclaration notariée de souscription et de versement reçus par **Maître MAHAMANE NAKOBO**, notaire à Niamey, il a été constitué le 17/02/2016 une société ayant les caractéristiques suivant:

Dénomination Sociale : SOCIETE DE CONSOMMATION ET DE TRANSFORMATION INTER-AFRICAINNE « SOCOTA »

Forme Juridique : SARLU

Objet : la société a pour objet:

- Le Commerce général consistant en l'importation et l'exportation des marchandises ;
- La vente en gros et en détail de toutes marchandises, produits ou denrées de toute nature et de toutes provenances ; Multiservices ;
- La prise de participation par tous moyens dans toutes sociétés quelle qu'elles soient, nigériennes ou étrangères, créées ou à créer ;

et généralement, toutes opérations mobilières ou immobilières, financières, de nature à faciliter les objectifs qui viennent d'être définis, notamment tous emprunts destinés à toutes acquisitions de biens immobiliers, tous avals des associés, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.

Siège social : Niamey, (République du Niger), Quartier Banizoumbou ; Rue GM 10 – Porte 211 ; Tél : +227 91 19 32 75.

Capital social : 1. 000. 000 FCFA.

Gérant : Monsieur DIALLO Alpha Ibrahima.

Durée : 99 ans à compter du 17/02/2016.

Dépôt légal: dépôt de deux expéditions au Greffe du Tribunal de Grande Instance Hors Classes de Niamey et la société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Immobilier sous le numéro **RCCM-NI-NIA-2016-B-489** du 17/02/2016.